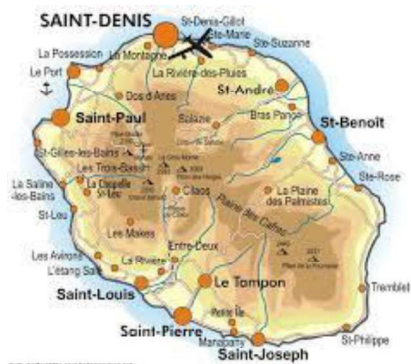


## LA TRANSITION ENERGETIQUE EN MARCHÉ A LA REUNION



EDF a fêté en 2015 ses 40 années de présence à la Réunion. 40 ans au service des Réunionnais et du développement du territoire. Au cours de cette période, la population de l'île est passée de 480.000 à 850.000 habitants. Un quasi doublement, qui s'est traduit par une explosion de la demande d'électricité, accentuée par l'émergence de nouveaux usages (climatisation, appareils électriques et électroniques ...). EDF a relevé le défi et accompagné ce boom démographique et économique, à travers sa mission de service public de garantir la desserte de l'électricité 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 à tous les Réunionnais.

### « Mieux vivre en économisant l'énergie »

Depuis les années 90, la maîtrise de la demande d'énergie est une priorité pour modérer la croissance de la consommation. « Mieux vivre en économisant l'énergie » : la devise d'EDF se décline à travers une sensibilisation des clients aux éco-gestes, des primes pour l'équipement en matériaux éco-responsables (chauffe-eau solaire, isolation) et des offres de produits éco-performants à prix serrés. En 2014, la démarche se structure autour d'une marque : Agir Plus. Un véritable travail de fond réalisé par EDF et ses partenaires (la Région, l'Ademe ...). L'efficacité énergétique est aujourd'hui ancrée dans la culture des Réunionnais. Les actions menées en 2015 ont permis d'éviter l'émission de 31.700 tonnes de CO2.

### La Réunion, vitrine de la transition énergétique

La situation de La Réunion en matière de maîtrise de la demande d'énergie et de développement des énergies renouvelables, lui valent d'être souvent portée en exemple. Ce fut le cas notamment lors de la Cop 21 organisée par la France en décembre 2015. Avec un peu plus de 36% d'ENR en 2015, le territoire fait figure de vitrine de la transition énergétique.

La loi, promulguée le 17 août 2015, relative à la transition énergétique et à la croissance verte, exhorte à aller plus loin. Sa déclinaison locale – à travers la programmation pluriannuelle de l'énergie - est en cours de finalisation. Elle a été validée par la Région le 19 décembre 2016, ultime étape avant un décret qui doit être publié début 2017.

### Une feuille de route ambitieuse

Ce document, véritable feuille de route de l'avenir énergétique de la Réunion, fixe les priorités d'actions dans le domaine de la transition énergétique. Elaboré sous l'égide de la Région et de l'Etat, avec l'appui des membres de la Gouvernance de l'Energie – comité stratégique qui réunit le Conseil régional, le Conseil départemental, l'Etat, l'Ademe, le Sidélec et EDF -, il s'inscrit dans le droit fil du Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE, fin 2013). Les objectifs sont ambitieux : il s'agit de parvenir à l'autonomie électrique en 2030, avec un palier intermédiaire à 50% d'énergies renouvelables en 2020.

### Encourager l'émergence de solutions innovantes

EDF est engagée avec conviction, aux côtés des autres acteurs du territoire, pour encourager et accompagner les initiatives qui permettront d'atteindre ces ambitions. Lors de sa visite à la Réunion en février 2016, le président Jean-Bernard Lévy a donné le coup d'envoi de deux projets : un micro-réseau à La Nouvelle, au cœur du cirque de Mafate, pour l'électrification de ce site isolé accessible uniquement à pied et un nouveau stockage de 5 MW pour permettre d'intégrer davantage d'énergies intermittentes sur le réseau ; deux beaux projets innovants pour aller encore plus loin sur le chemin de la transition énergétique.

**Jean-Yves SINIMALE**

**Avec la participation de Michel MAGNAN** Directeur Régional EDF-SEI REUNION  
 et de **Sophie CARPENTIER** Responsable de la Communication